

FOIRE SAINT-ROMAIN

**Foire Saint-Romain 2017: un dispositif de sécurité adapté et une
accessibilité au site renforcée !**



Du vendredi 20 octobre au dimanche 19 novembre 2017, la Foire Saint-Romain est de retour à Rouen, avec une 2^{ème} édition consécutive proposée sur l'esplanade Saint-Gervais. Des améliorations ont été apportées à l'organisation d'un événement qu'on a coutume d'appeler « plus grande foire de province », seulement devancée par la Foire du Trône parisienne pour le titre (honorifique) national.

Jean-Loup Gervaise, Adjoint au Maire en charge des Foires et Marchés, en donne le détail : « Après avoir analysé et écouté les remarques formulées l'an dernier, nous avons amélioré certains aspects pratiques, comme la signalétique, l'accès à la Foire Saint-Romain, avec la mise en place d'un petit train gratuit supplémentaire par exemple, entre les ponts Jeanne-d'Arc et Flaubert ».

Yvon ROBERT, Maire de Rouen : « La Foire Saint-Romain fait partie de l'identité rouennaise »

La Foire Saint-Romain a vécu sa première édition sur l'esplanade Saint-Gervais en 2016. Quel bilan en tirez-vous ?

Je tiens tout d'abord à rappeler que ce déménagement de la Foire de la rive gauche vers l'esplanade Saint-Gervais s'est fait d'abord et avant tout pour des raisons de sécurité. Il fallait absolument déplacer la Foire, qui fait partie du patrimoine rouennais, vers un lieu adapté aux grands événements. L'esplanade Saint-Gervais, qui a accueilli les Concerts gratuits de la Région notamment, remplissait les conditions. Le bilan de l'édition 2016 est globalement positif. Malgré un contexte particulier en matière de sécurité, une météo qui a été plus que capricieuse pendant un mois, et le fait tout simplement de la nouveauté qui implique des changements d'habitude, les amoureux de sensations fortes et amateurs de pommes d'amour ont été au rendez-vous. L'expérience de cette première nous a servi pour améliorer les choses pour l'édition 2017.

Justement, quels sont les changements apportés par rapport à l'édition précédente ?

Des améliorations sont apportées dans l'information et la signalétique afin de mieux indiquer l'emplacement de la Foire et des parkings, un travail a également été mené avec la Métropole sur les transports en commun et les dispositifs de sécurité ont été perfectionnés. Je souhaite saluer le travail conjoint et significatif des services de la Ville, de Jean-Loup GERVAISE, adjoint en charge de la Foire, et bien sûr des forains afin d'assurer la réussite de l'édition 2017.

Quelles sont, selon vous, les raisons du succès rencontré par la Foire Saint-Romain ?

La Foire Saint-Romain, l'une des plus anciennes Foires de France et l'une des plus importantes aujourd'hui, la deuxième après la Foire du Trône, est un symbole pour la Ville de Rouen. Elle fait partie intégrante de l'identité rouennaise. Ce sont des générations de Rouennais, et d'habitants de la Métropole et de la Seine-Maritime dans son ensemble, qui sont venues à la Foire et en ont gardé des souvenirs impérissables. Il fallait bien plus qu'un déménagement pour remettre en cause un millénaire d'existence, une tradition si bien ancrée dans notre territoire et dans la mémoire de chacun. La Foire Saint-Romain est et restera un rendez-vous attendu au cœur de la capitale normande !

La Foire Saint-Romain en pratique

Entre le vendredi 20 octobre et le dimanche 19 novembre, la Foire Saint-Romain est ouverte tous les jours, à partir de 14 h (dès l'heure du déjeuner pour les restaurants), jusqu'à 23 h, et même 1 h du matin les vendredis et samedis (ainsi que le 31 octobre).

Un dispositif de sécurité adapté

La sécurité du public, comme pour les années précédentes, a été une préoccupation majeure de l'organisation de cette 2^{ème} édition de la Foire Saint-Romain sur la Presqu'île Saint-Gervais. « *Les nouveaux aménagements et la sécurité ont donné entière satisfaction l'an dernier, les mêmes dispositifs sont reconduits. Les deux entrées de la foire sont surveillées par vidéo, les effectifs de sécurité sont adaptés, et la palpation à l'entrée systématique* », précise Jean-Loup Gervaise. Le site étant classé ERP (Établissement Recevant du Public), il est soumis à des règles strictes en la matière.

Une accessibilité au site renforcée

Cette année encore, les transports en commun seront renforcés (renforts du métro en soirée les vendredis, samedis et veilles de jours fériés, l'après-midi les dimanches et jours fériés ; renforts du TEOR, en plus de la ligne T5). Les visiteurs extérieurs à la Ville, venant en voiture, pourront utiliser les parkings relais aux entrées de ville, et faire facilement la suite du trajet en transport en commun. Du CHU de Rouen à la station TEOR du Mont-Riboudet, une ligne T5 spécifique reliera directement l'est à l'ouest de la ville.

A titre expérimental, le champ de foire sera également directement desservi cette année par un petit train au départ du Pont Jeanne d'Arc via les quais rive droite. De plus, une navette à partir de la station TEOR du Mont-Riboudet permettra aux personnes ayant des difficultés pour se déplacer de rejoindre plus facilement l'entrée du champ de foire. Enfin, comme l'année dernière, deux petits trains desserviront le parking principal de la foire, situé boulevard de l'Ouest en face du MIN.



Des mesures de circulation ont été prises sur les rues Lillebonne et Nétien afin d'améliorer les conditions de traversées des piétons sur le carrefour Nétien, Ferdinand de Lesseps, carrefour d'entrée de la Foire.

Un parking de 100 places situé derrière le Hangar 23 est réservé, uniquement le midi, pour les personnes qui souhaitent venir déjeuner sur les restaurants de la Foire.

Bien qu'il soit recommandé de favoriser les transports en commun, les visiteurs arrivant en voiture pourront, en plus du parking principal situé rive droite, se stationner rive gauche, à proximité du pont Flaubert afin de rejoindre la foire à pied via le Pont Flaubert. Le stationnement sauvage aux abords de la foire, particulièrement surveillé cette année, est bien sûr interdit. Les cyclistes, quant à eux, retrouveront des arceaux solidement fixés sous le pont Flaubert pour y attacher leur vélo.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53



Les grands rendez-vous de l'édition 2017

Vendredi 20 octobre

14h – Ouverture de la Foire Saint-Romain et vente de tickets au profit de la Fondation Charles-Nicolle

Samedi 21 octobre

15h45 – Inauguration de la Foire Saint-Romain

22h30 – Feu d'artifice

Lundi 23 octobre

12h – « Repas des anciens » aux restaurants « l'Ours Noir », « Le feu de bois » et « Tante Francine »

Jeudi 26 octobre

11h – Hôtel-de-Ville de Rouen

Vernissage de l'exposition de photos de Jean-Pierre SAGEOT, de Stéphane L'HÔTE et d'objets anciens de Foire

Couronnement de la reine de la Foire Saint-Romain

Samedi 11 novembre

Cérémonie au monument aux morts des forains

Dimanche 12 novembre

De 10h à 12h30 – Course à pied « Run after me ».

Mardi 14 et Mercredi 15 novembre

Les attractions sont proposées à tarif réduit



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53